

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Lettre pastorale, 385. — Extension à tout le monde catholique du Jubilé universel, 390. — Naissance d'un nouvel empire, 391. — La Congrégation des hommes de Charlesbourg, 392. — L'action à distance et la télépathie, 393. — Chronique religieuse, 397. — Triomphe de la juiverie en France, 398. — Missions de la Chine, 398. — Saint Paul sous l'eau à Rome, 398. — Le Congrès de Bourges, 399. — Le Canada ecclésiastique, 399. — Nécrologie, 400. — Calendrier, 400. — Memento hebdomadaire, 400.

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DU JUBILÉ QUE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII
PAR SON ENCYCLIQUE «TEMPORIS QUIDEM SACRI»
VIENT D'ÉTENDRE A L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU
SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses et à
tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en
Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Le jour de Noël 1899, Notre Saint Père le Pape Léon XIII inaugurerait un *Grand Jubilé* pour la Ville Eternelle et pour tous les heureux catholiques qui pourraient s'y rendre dans le courant de l'année. Le dix-neuvième siècle touchait à sa fin et le Pontife nonagénaire, fidèle à des traditions introduites depuis bien longtemps par ses prédécesseurs, voulait, lui aussi, donner au monde l'*Année sainte* qui serait une source de salut pour le peuple chrétien. Vous connaissez déjà l'admirable Encyclique — *Properante ad exitum* — que je vous ai communiquée l'année dernière et qui portait indiction du Jubilé.

Dans ce vénérable document, après avoir proclamé que notre siècle n'est pas stérile en bonnes actions, en gloires chrétiennes, et abonde même en exemples de sublimes vertus, Léon XIII porte ses regards sur les désordres de notre époque et ne peut s'empêcher de s'écrier : « Que de ténèbres ! Que d'erreurs ! quelle immense multitude d'âmes qui courent vers la mort éternelle ! Une angoisse particulière Nous étreint douloureusement toutes les fois que Nous songeons au grand nombre de chrétiens qui, séduits par la licence de penser et de juger et s'abreuvant avidement du poison des mauvaises doctrines, corrompent chaque jour en eux-mêmes le bienfait de la foi divine. De là le dégoût de la vie chrétienne et la diffusion des mauvaises mœurs ; de là cette convoitise ardente et insatiable de tout ce qui frappe les sens ; de là cet abaissement de toutes les préoccupations et de toutes les pensées qui, s'éloignant de Dieu, s'attachent à la terre. On ne saurait dire combien de fléaux sont déjà sortis de cette source malsaine et compromettent gravement les fondements mêmes des Etats. En effet, l'esprit de révolte répandu dans les esprits, le soulèvement confus des passions populaires, les périls imprévus, les crimes tragiques, ne sont, aux yeux de tout juge sérieux et impartial, que le résultat de la lutte sans loi et sans frein pour la conquête et la jouissance des choses périssables.

« Il importe donc à la fois aux individus et à la société qu'on avertisse les hommes de leur devoir, qu'on réveille les cœurs plongés dans la léthargie, qu'on rappelle au souci de leur salut tous ceux qui, presque à chaque heure, s'exposent aveuglément au danger de périr et risquent, par nonchalance ou par orgueil, de perdre les biens célestes et immuables pour lesquels seuls nous sommes créés. Or c'est précisément à ce résultat que tend l'année sainte. Durant tout ce temps, en effet, l'Eglise, comme une mère pleine de douceur et de miséricorde, redouble de zèle et d'efforts pour amener les hommes à se corriger et à expier leurs fautes par la pénitence. Par ses supplications et ses instances réitérées, elle tâche d'apaiser la Divinité outragée et d'obtenir du ciel la surabondance des dons divins. Elle ouvre largement le trésor de la grâce dont elle est la dispensatrice, elle appelle tous les chrétiens à l'espérance du pardon et s'attache particulièrement à vaincre les volontés rebelles elles-mêmes par un redoublement d'indulgence et d'amour. Ne sommes-nous pas en droit d'attendre de l'ensemble de ces moyens des fruits abondants et adaptés aux nécessités actuelles ? »

Cette attente a déjà été en partie réalisée. Léon XIII nous

apprend en effet, que des centaines de mille pèlerins ont afflué dans Rome et ont donné de leur foi vive et de leur piété des témoignages éclatants qui ont consolé son cœur.

Mais voilà qu'à l'aurore du nouveau siècle, le Saint Père étend le jubilé à tout l'univers catholique ; il ouvre, pour ainsi dire, les grandes sources de la miséricorde divine pour laisser tomber sur le monde coupable des torrents de bénédictions et de pardon. Désireux de remplir son ministère de Pasteur suprême, il veut purifier les âmes, les féconder par la grâce divine et leur donner un renouveau de paix sereine et de vie surnaturelle ; il presse chaque chrétien de penser à l'affaire de son salut, d'adresser à Dieu d'ardentes supplications pour lui-même et pour la conversion des pauvres pécheurs, de faire pénitence et surtout de réformer sa vie. Quand les mœurs des individus auront été réformées, que leurs aspirations seront plus chrétiennes, que leurs habitudes auront changé de cours, que leurs esprits et leurs cœurs, dégagés des fanges de ce monde et retrempés aux sources pures de la foi, s'élèveront davantage vers le Ciel, on pourra exalter les bienfaits de l'Année sainte et dire avec vérité que les familles et les Etats en ont recueilli une riche moisson de paix, de stabilité et de réel bonheur.

Notre Saint Père le Pape s'effraie des misères profondes dont souffre la société contemporaine et il a bien raison. N'est-il pas vrai, en effet, Nos Très Chers Frères, que le mal s'aggrave constamment sous nos yeux, que les grandes vertus de nos pères s'amoindrissent, que les ténèbres deviennent plus épaisses et nous enveloppent, que de belles intelligences et de nobles cœurs s'étiolent dans l'atmosphère empoisonnée du vice et de l'erreur ? N'est-il pas vrai encore que l'esprit du siècle, esprit de sensualisme et de relâchement, pénètre partout, que les convictions religieuses sont moins fermes, que le respect de l'autorité chancelle, que le nombre des chrétiens courageux et capables d'arborer fièrement leur drapeau en face d'un lâche opportunisme a diminué sensiblement depuis quelques années ? N'est-il pas vrai que l'intempérance et le luxe font de redoutables progrès parmi nous et nuisent aussi gravement à notre prospérité nationale qu'au bien-être matériel et moral des individus et des familles ? Ne constatons-nous pas que le désir excessif des jouissances terrestres et la mollesse de la vie — qui entraînent insensiblement à tous les vices, — n'ont plus pour correctif l'énergie du repentir et de la pénitence ? On a peur de la mortification ; on recule devant les sacrifices à faire ; on capitule en face des devoirs les plus sacrés ; on élude

les lois de l'Eglise par d'incessantes lâchetés ; on ne verse plus comme autrefois ces larmes abondantes qu'il faudrait pour purifier la terre et l'on ne pratique plus les fortes vertus qui pourraient la sauver.

Déjà en 1886, Léon XIII, considérant ce triste état de choses, demandait qu'on fit pénitence, mais une pénitence sincère et sérieuse. « La plupart, disait-il, aiment à vivre mollement et à ne rien faire d'énergique et de généreux. D'un côté, ils tombent dans un grand nombre de misères ; de l'autre ils se font une fausse conscience pour ne pas obéir aux lois salutaires de l'Eglise, persuadés que c'est pour eux un fardeau trop lourd de s'abstenir de certains mets ou d'observer le jeûne pendant un petit nombre de jours de l'année. Enervés par ces habitudes de mollesse, est-il étonnant qu'ils se livrent peu à peu tout entiers à des passions insatiables ?..... Ce n'est pas seulement la loi évangélique, mais la raison naturelle elle-même qui nous ordonne de nous vaincre, de dompter nos passions et d'expier nos péchés par la pénitence. »

Mais pour obtenir la réforme de la vie et le progrès dans la vertu — ce qui est certainement le premier et le plus grand fruit du Jubilé, — il faut implorer le secours du Ciel, il faut prier Dieu avec une grande ferveur et une entière confiance. Les besoins des âmes l'exigent plus que jamais, et sans Dieu nous ne pouvons rien faire dans l'ordre du salut : toutes nos espérances reposent donc uniquement dans la protection, dans le secours du Père céleste pour le temps et pour l'éternité. « Aussi, ajoute Léon XIII, dans toutes les circonstances difficiles de la chrétienté, toutes les fois qu'il est arrivé à l'Eglise à l'heure affligée ou menacée au dedans et au dehors, nos pères, les yeux levés au ciel, nous ont appris d'une manière éclatante comment et où il fallait demander la lumière de l'âme, la force de la vertu, les secours applicables et adaptés aux circonstances. Ils étaient profondément imprégnés des préceptes de Jésus-Christ : *« Demandez et vous recevrez — Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez (1) — Il faut toujours prier et ne jamais se lasser (2). »* A ces préceptes du Sauveur correspond la parole de l'Apôtre : *« Priez sans relâche (3) — Je veux avant tout qu'on adresse des supplications, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes (4). »*

(1) Matth. VII, 7.

(2) Luc. XVIII, 7.

(3) I Thess., V, 17.

(4) I Tim. II, 1.

Demandons au Seigneur, Nos Très Chers Frères, de répandre dans le monde l'esprit de foi, l'union des cœurs et des volontés, la haine du péché; prions-le d'accroître dans les âmes l'amour de Dieu et du prochain, de ramener dans le sein de l'Eglise ceux qui s'en sont éloignés, de faire cesser les persécutions auxquelles la religion et ses ministres sont en butte et de rendre la liberté au successeur de saint Pierre, à notre bien-aimé souverain Pontife et Pape, Léon XIII.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1° La traduction ci-jointe de l'Encyclique *Temporis quidem sacri* de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, étendant les indulgences du Jubilé au monde entier, sera lue et publiée à la suite du présent Mandement.

2° Les six mois accordés pour gagner ces indulgences commenceront dimanche, 17 février, pour se terminer le 17 août prochain.

3° Le 16 février, après l'*Angelus* du soir, les cloches de toutes les églises et chapelles du diocèse sonneront pour annoncer l'ouverture de ce temps de miséricorde, de pénitence et de pardon. Le lendemain, on commencera la grand'messe par le chant du *Veni Creator*.

4° Après la grand'messe du 18 août — solennité de l'Assomption de la Très Sainte Vierge — on chantera le *Te Deum* pour clore le Jubilé et remercier Dieu des grâces abondantes et précieuses que nous y aurons reçues.

Seront le présent Mandement et l'Encyclique pontificale lus et publiés au prône de la messe de toutes les églises et chapelles où se célèbre l'office divin, et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche de la Sexagésime, 10 février.

Donné à l'Archevêché de Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contreseing de notre Secrétaire, le vingt-deux janvier mil neuf cent un.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

Par mandement de Monseigneur,

J. C. ARSENAULT, P're, Secrétaire.

Extension à tout le monde catholique du Jubilé universel

CÉLÉBRÉ A ROME L'AN DU SEIGNEUR MIL NEUF CENT.

LEON, EVEQUE,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU
 A TOUS LES FIDÈLES DU CHRIST QUI LIRONT LES PRÉSENTES LETTRES
 SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Si l'époque sainte que Nous avons terminée hier par de pieuses et solennelles cérémonies a été bien douce à Notre cœur, son souvenir ne Nous en sera pas moins agréable. Nous avons atteint, ce semble, le but que l'Eglise avait désiré et vers lequel tendaient tous ses efforts : à savoir, que la solennité rétablie au bout de soixante-quinze ans opérât dans les âmes une action touchante et salutaire.

Ce ne sont pas quelques pèlerins seulement, mais bien des centaines de milliers, appartenant à toutes les nations et à toutes les classes de la société, qui se sont empressés avec une joie pleine d'ardeur de profiter de l'extraordinaire avantage qui leur était donné de gagner la sainte indulgence. Sans aucun doute, bien des âmes, à l'occasion de ce Jubilé, se sont purifiées par un repentir salutaire et ont acquis de nouvelles forces pour la pratique des vertus chrétiennes. Nous avons donc raison de croire qu'un puissant élan de foi et de piété, parti de ce foyer et de ce centre du catholicisme, s'est répandu dans l'univers entier.

Suivant la coutume de Nos prédécesseurs, en pareil cas, Notre désir maintenant est de reculer les bornes de la charité catholique et de procurer aux fidèles une plus grande abondance des biens célestes. Nous voulons donc que, pendant la moitié de l'an prochain, tous les fidèles du monde catholique aient l'avantage de puiser amplement au trésor des saintes indulgences confié à Notre soin et dont Rome seule, durant l'année qui vient de finir, a pu jouir abondamment. Ce Jubilé, croyons-Nous, contribuera efficacement à faire refleurir au loin les mœurs chrétiennes, à resserrer l'union des âmes avec le Siège Apostolique et à produire à travers le monde ces autres fruits bénis que Nous avons indiqués en détail dans Notre première lettre promulguant le grand Jubilé. Ce sera encore là un moyen d'inaugurer convenablement les prémices du siècle naissant. Quelle meilleure manière en effet pour l'humanité de

commencer un siècle que de se mettre à même de profiter abondamment des mérites de la Rédemption du Christ! Or, Nous n'en doutons nullement, tous les fils de l'Eglise accueilleront ce nouveau moyen de salut avec les mêmes dispositions que celles qui Nous ont déterminé à le leur présenter. Nous avons aussi confiance que Nos Vénérables Frères les Evêques et tout le clergé, dont Nous connaissons la vigilance et le zèle, feront en sorte que les grands avantages espérés de ce Jubilé, soient réalisés dans toute leur plénitude.

C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, par celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous étendons, en vertu de ces lettres, à tout le monde catholique le grand Jubilé qui a été célébré dans la Ville Sainte; Nous le prorogeons pour une durée de six mois et Nous voulons qu'il soit regardé comme étendu et prorogé. (Suit le dispositif déterminant, avec de nombreux détails, les conditions requises pour gagner l'indulgence du Jubilé et les prérogatives dont jouiront les confesseurs ainsi que les dispenses qu'ils pourront accorder en ce qui concerne les vœux ou les empêchements occultes au mariage.)

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le vingt-cinq décembre de l'an dix-neuf-cent, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

C CARD. ALOISI-MASELLA, PRO-DATAIRE.

Naissance d'un nouvel empire

Un grave événement s'est accompli aux antipodes, le 1er janvier 1901. Un immense empire a été inauguré en Australie, sous le nom de fédération australienne.

Au moment où M. Chamberlain rêvait de resserrer les liens de l'Angleterre avec ses colonies, le parti à demi séparatiste qui voulait, au contraire, faire en Australie un *Dominion*, comme au Canada, l'a emporté. De nouveaux Etats-Unis sont donc formés avec les cinq provinces australiennes et avec une sixième, la Nouvelle-Zélande, si elle veut adhérer.

Cet empire, créé au 1er janvier, est beaucoup plus étendu que l'Europe, bien qu'il ne compte que 3 544 180 habitants.

Le premier gouverneur général anglais, sir Hopetown, résidera au splendide palais de Sidney où résidaient les gouverneurs de

la Nouvelle-Galle du Sud, avec 50,000 piastres de traitement. Les Chambres siégeront à Melbourne en attendant qu'on choisisse, dans un rayon de cent milles autour de Sidney, un lieu propice et neutre comme aux Etats-Unis pour une capitale et un Capitole.

Comme aux Etats-Unis aussi, le Sénat aura six sénateurs par Etat, et un chiffre de députés proportionné au nombre des habitants; le gouverneur convoquera et prorogera le Parlement.

Ce vaste empire a été inauguré très solennellement avec drapeaux, coups de canon, le 1er janvier, par le duc d'York, fils aîné du prince de Galles; il a lu le message de la reine. La nouvelle Confédération n'a rien à envier à ses aînés les Etats d'Europe, elle a même déjà une dette de 4 milliards et demi.

Quel sera l'avenir? Il n'y a que 3 millions et demi d'habitants, mais lors de leur déclaration d'indépendance, les Etats-Unis n'en avaient que 2,383,000, et lors de la formation du Dominion, le Canada n'avait guère plus de 2 millions. Ce qui est certain, c'est que cette fédération d'Etats peut être considérée comme indépendante. Elle le deviendra en fait comme le Canada qui n'envoie ni soldats, ni argent et qui même se déclare protectionniste et n'est tenu de fournir à l'Angleterre ni soldats, ni argent, et qui peut même taxer les produits de la mère-patrie.

La Congrégation des hommes de Charlesbourg

La Congrégation des hommes de Charlesbourg remonte presque aux commencements de la paroisse, et a dû être fondée par les Jésuites, à l'époque où ils desservaient encore Charlesbourg. Mais aucun document ne permet de préciser la date de son érection.

Il en est question pour la première fois, dans les ordonnances laissées par M. de Miniac, archidiacre du diocèse de Québec, à la suite de sa visite canonique de la paroisse, le 27 mai 1733. L'une de ces ordonnances enjoint de réparer le toit de la chapelle de la Congrégation, attenante à la sacristie.

D'après une tradition conservée dans la famille Jacques dit Euhault, son premier ancêtre, Louis Jacques a été le premier congréganiste. Ce fait lui a valu le privilège d'être inhumé dans

la chapelle de la Congrégation, comme il appert par son acte de sépulture :

“Le vingt-deux février mil sept cent trente-cinq, a été inhumé dans la chapelle de la Congrégation de cette paroisse, Louis Jacques, âgé de soixante-dix ans et environ onze mois, mort le 20^e du dit mois, de mort subite, après avoir communié le matin aux Quarante-Heures. Ont été présents à son inhumation François Bédard et tous les congréganistes.”

(Signé)

LE BOULLENGER, Ptre.

Bien que son acte de sépulture n'en fasse pas mention, on peut donc regarder comme certain que Louis Jacques était congréganiste. La présence de tous les congréganistes à ses funérailles ne s'explique guère autrement. De plus, il est au moins probable qu'il a été le premier congréganiste. La faveur d'être inhumé dans la chapelle de la Congrégation donne lieu de le croire, et confirme indirectement la tradition conservée dans la famille.

Il n'est guère moins probable qu'il a dû être reçu congréganiste peu d'années après sa Première Communion. Dans cette hypothèse, il n'est pas téméraire de supposer que l'érection de la Congrégation des hommes de Charlesbourg a eu lieu vers 1675.

Quoi qu'il en soit, cette Congrégation s'est maintenue, sans interruption, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à nos jours, et compte actuellement près d'une centaine de membres. D. G.

A Beauport

Le recensement fait en octobre 1900 a donné le résultat suivant : population totale, 3911 ; communians, 2855 ; non communians, 1056 ; familles, 813.

Pendant l'année 1900, il y a eu : 183 baptêmes, 103 sépultures et 30 mariages.

A Charlesbourg

En 1900, il y a eu 112 baptêmes, 81 sépultures, et 20 mariages.

L'action à distance et la télépathie

(Suite)

IV

Consultée récemment à propos de la disparition du capitaine de France, dont l'opinion publique s'est émue, une somnambule

célèbre aurait répondu : " Je vois un officier, assis dans la montagne, il prend des notes, un malfaiteur se précipite sur lui et le laisse baigné dans son sang. Il n'est pas mort, des bergers l'emportent et le soignent avec dévouement. "

Cette vision est-elle vraie ou fausse ? je n'en sais rien, l'avenir nous l'apprendra. Mais il est évident que cette somnambule n'a vu que dans son imagination la scène dramatique qu'elle vient de décrire, car la scène réelle n'existe plus, le crime remonte à trois mois, et tous les personnages sont dispersés.

Quel est cet inconnu qui a produit ici la vision imaginative et ce singulier phénomène de clairvoyance ? Nous en parlerons plus tard. Il nous suffit de constater en ce moment, pour ne pas nous éloigner de la question, que les anges, bons ou mauvais, ont le pouvoir d'évoquer dans notre imagination, à l'état de sommeil ou à l'état de veille, des scènes qui rappellent le passé, rapprochent des choses lointaines, profigurent l'avenir, et qu'une telle explication est aussi scientifique et plus claire, et au moins plus vraisemblable, que l'hypothèse risquée d'un fluide mystérieux et de l'astral.

" Voici quelle fut la première touche, écrit Bossuet dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, prêtez l'oreille, Messieurs ; elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste. "

Les anges qui produisent les songes dans l'imagination de l'homme endormi feront naître aussi les visions prophétiques et les images, qui nous font connaître des événements lointains, des accidents, des morts violentes qu'il n'était pas possible de prévoir.

V

Voici un cas cité dans les *Hallucinations télépathiques*, qui nous paraît d'une authenticité incontestable :

" Ce que je vais écrire est le compte rendu précis de ce qui s'est passé, et je dois faire remarquer, à ce propos, que je suis on ne peut moins disposé à croire au merveilleux et que, bien au contraire, j'ai été accusé à juste titre, d'un scepticisme exagéré à l'égard des choses que je ne peux expliquer.

" Dans la nuit du jeudi, 25 mars 1880, j'allai me coucher après avoir lu assez tard, comme c'était mon habitude. Je

rêvai que j'étais étendu sur mon sofa et que je lisais, lorsque levant mes yeux, je vis distinctement mon frère, Richard Wingfield-Baker, assis sur une chaise devant moi.

Je rêvai que je lui parlais, mais qu'il inclinait simplement la tête en guise de réponse, puis se levait et quittait la chambre.

" Lorsque je me réveillai, je constatai que j'étais debout un pied posé par terre près de mon lit, et l'autre sur mon lit, et que j'essayais de parler et de prononcer le nom de mon frère. L'impression qu'il était réellement présent était si forte, et toute la scène que j'avais rêvée était si vivante, que je quittai la chambre à coucher pour chercher mon frère dans le salon.

" J'examinai la chaise où je l'avais vu assis, je revins à mon lit et j'essayai de m'endormir, parce que j'espérais que l'apparition se reproduirait de nouveau, mais j'avais l'esprit trop excité. Je dois cependant m'être endormi le matin.

" Lorsque je me réveillai, l'impression de mon rêve était aussi vive, et je dois ajouter qu'elle est toujours restée ainsi dans mon esprit. Le sentiment que j'avais d'un malheur imminent était si fort que je notai cette apparition dans mon journal de chaque jour, en l'annotant ainsi : que Dieu l'empêche !

" Trois jours après, je reçus la nouvelle que mon frère était mort le jeudi soir, 25 mars 1880, à 8 $\frac{1}{2}$ h., des suites de blessures terribles qu'il s'était faites dans une chute en chassant. "

La lettre suivante accompagnait le récit de M. Wingfield que nous venons de rapporter :

Coat-an-nos, 2 février 1884.

" Mon cher ami, je n'ai aucun effort de mémoire à faire pour me rappeler le fait dont vous parlez, car j'en ai conservé un souvenir très net et très précis. Je me souviens parfaitement que le dimanche, 4 avril 1880, étant arrivé de Paris le matin même pour passer ici quelques jours, j'ai été déjeuner avec vous. Je me souviens aussi parfaitement que je vous ai trouvé fort ému de la douloureuse nouvelle qui vous était parvenue de la mort d'un de vos frères.

" Je me rappelle aussi, comme si le fait s'était passé hier, tant j'en ai été frappé, que quelques jours avant d'apprendre la triste nouvelle, vous aviez, un soir, étant déjà couché, vu ou cru voir, mais en tout cas très distinctement, votre frère, celui dont vous veniez d'apprendre la mort subite, tout près de votre lit, et que dans la conviction où vous étiez que c'était bien lui.

vous vous étiez levé et lui aviez adressé la parole, et qu'à ce moment vous aviez cessé de le voir, comme s'il s'était évanoui ainsi qu'un spectre.

“ Je me souviens que sous l'impression bien naturelle qui avait été la suite de cet événement, vous l'aviez inscrit dans un petit carnet où vous aviez l'habitude de noter les faits saillants de votre très paisible existence et que vous n'aviez fait voir ce carnet.

“ J'ai été d'autant moins surpris de ce que vous me disiez alors, et j'en ai conservé un souvenir d'autant plus net et précis, comme je vous le disais en commençant, que j'ai dans ma famille des faits similaires auxquels je crois absolument.

“ Des faits semblables arrivent, croyez-le bien, plus souvent qu'on ne le croit généralement. Seulement, on ne veut pas toujours le dire, parce que l'on se méfie de soi ou des autres.”

FAUCIGNY, *prince de Lucinge*.

Assurément, ce n'est pas le défunt qui s'est rendu lui-même sous une forme sensible dans la chambre de son frère; il n'a pas parlé de sa mort, il ne portait pas les marques ou les blessures qu'il avait reçues dans les convulsions de l'agonie: il n'a proféré ni un mot, ni un cri de douleur; il s'est révélé à son frère dans les lueurs et les incertitudes du sommeil, après la fatigue cérébrale d'une longue lecture, et il a éveillé en lui le sentiment très vif de sa présence. Que s'est-il donc passé?

Par une permission de Dieu, un de ces anges qui remplissent l'espace a modifié l'état cérébral du voyant, au moment de la mort de son frère; le voyant s'est trouvé en présence de l'image intense et troublante, il en a été effrayé, il a attaché à cette apparition une signification dramatique, et il est resté sous le coup de cet avertissement inattendu.

“ Mais, tandis que le fiévreux, que le fou, l'halluciné regarde avec terreur une image qui ne répond dans sa synthèse à aucune réalité, Wingfield a vu certainement une image qui reproduisait exactement les traits de son frère, et nous disons avec certitude: c'était un avertissement de Dieu.

La scène se passa ainsi dans l'imagination du sujet, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'un corps astral qui, dans le cas présent, serait si différent du corps réel blessé, brisé, ensanglanté, abandonné sur le chemin.

(à suivre)

Mgr MÉRIC.

Chronique religieuse

Il paraît avéré que les Archevêques et Evêques du Canada ont acheté, pour l'usage de la Délégation Apostolique, une fort jolie maison située sur les bords du canal Rideau. On y fait actuellement des travaux de réparation et d'agrandissement considérables, qui ne seront terminés que dans une couple de mois. Avec son portique à colonnes, sa véranda et le magnifique bocage dont elle est entouré, cette résidence sera l'une des plus belles d'Ottawa et des plus agréablement situées. Son Excellence, Monseigneur Falconio, ira l'habiter dans le cours du printemps ; nous Lui souhaitons d'y goûter beaucoup de bonheur.

Les Congréganistes de la Haute-Ville ont célébré dimanche dernier dans leur église la fête patronale de leur Congrégation de la Sainte Vierge.

Après les vêpres, M. l'abbé Mathieu, Recteur de l'Université, a fait un sermon très pratique et substantiel sur *le devoir et les moyens de le remplir*.

Mgr l'Archevêque qui présidait la cérémonie a officié pontificalement à la Bénédiction du Très Saint Sacrement. L'église était brillamment illuminée.

Dimanche soir, à 7 heures, il y avait réception de 130 congréganistes à l'église de Saint-Sauveur. Cette vaste église était littéralement bondée d'hommes ; nefs, galeries, jubés, tout était rempli.

C'est à cet immense auditoire que le R. P. Manise, Rédemptoriste de Sainte-Anne, a parlé avec une entraînant éloquence des gloires de Marie et de la confiance que ses enfants, surtout ceux qui s'engagent à l'honorer et à l'imiter toute leur vie, doivent reposer en sa maternelle bonté. Durant plus d'une demi-heure, il a tenu son auditoire sous le charme de sa vibrante et chaude parole.

Avant de distribuer les insignes aux nouveaux congréganistes, Monseigneur Bégin, qui présidait cette belle cérémonie, les a d'abord félicités et leur a fait une touchante allocution sur les droits qu'ils avaient à une protection toute particulière de la Sainte Vierge et sur le devoir qui leur incombait d'imiter ses vertus, d'être de parfaits chrétiens et de devenir des apôtres dans le monde par leur édifiante piété, par leurs conseils salutaires, par leurs bons exemples.

Cette immense assemblée d'hommes réunis dans un même sentiment de foi, de piété, de dévotion à Marie offrait un spectacle des plus imposants et inoubliable.

Mgr l'Archevêque a chanté le salut. L'autel étincelait de mille lumières; le chant et la musique, comme toujours à Saint-Sauveur, ont été magnifiques.

La Congrégation de la Sainte Vierge compte de huit à neuf cents membres dans cette paroisse; il est facile de deviner le bien considérable qui en résulte.

Triumphes de la Juiverie en France

L'Assemblée nationale, par 254 voix contre 252, a voté la suppression de la Messe du Saint-Esprit. Il n'est plus permis aux magistrats de la France d'invoquer publiquement le Saint-Esprit.

Immédiatement après, on a voté l'amnistie, mais une amnistie républicaine, dont bénéficieront seuls les Dreyfusards, les anarchistes et les faussaires. Depuis, on a voté la loi contre les Congrégations religieuses.

Missions de la Chine

Sur 790 missionnaires catholiques, 600 sont Français. La France ne peut donc périr tant que les autres pays ne pourront fournir les missionnaires et les religieuses dont l'Eglise a besoin.

Saint Paul sous l'eau à Rome

A Saint-Paul hors les murs, la plaine étant inondée, la route était submergée à grande hauteur et, dans la basilique, encore envahie de limon, l'eau montait à 6 pieds; — la Confession ornée de marbres précieux était pleine d'eau sale; on a pompé. — On sait que le gouvernement italien a confisqué toutes les souscriptions destinées à Saint-Paul, en déclarant qu'il se chargeait de l'achèvement, et, depuis, l'on n'y travaille presque plus. — L'Etat refuse même de refaire les vitraux que l'explosion d'une de ses poudrières a détruits il y a plusieurs années. — Avec les ressources de la catholicité, Saint-Paul serait achevé, et peut-

être une vraie digue serait construite, au moins, autour de la basilique pour la protéger.

Le Congrès de Bourges

La *Semaine religieuse* d'Avignon a publié dans sa "PARTIE OFFICIELLE" no du No 29 décembre, cette note : " Nous croyons savoir que le Congrès tenu à Bourges, en septembre dernier, a été dénoncé à Rome comme attentatoire à la hiérarchie ecclésiastique, à la discipline, et comme ayant émis certaine proposition d'une orthodoxie douteuse."

Le Canada ecclésiastique

Le quinzième volume du *Canada ecclésiastique*, publié annuellement par MM. Cadioux et Derome, est paru il y a quelques semaines. Tous les ans, les éditeurs améliorent cette importante publication qui, avant longtemps, aura atteint le dernier degré de la perfection.

L'année dernière, ils nous ont donné les portraits de tous les évêques des différentes provinces du Canada. Ces portraits en demi-ton sont parfaitement exécutés et donnent à l'Annuaire un mérite nouveau. L'Annuaire de 1901 continue la série en publiant les portraits des premiers évêques de chaque diocèse, de sorte que la collection sera bientôt complète et du plus haut intérêt. On aime à faire connaissance avec l'épiscopat de l'ancien temps, dont on sait les œuvres, mais que les générations actuelles n'ont pu connaître.

Lorsqu'aura été donnée la liste complète de nos évêques canadiens, nous aimerions voir les éditeurs publier le portrait des figures les plus remarquables du clergé canadien, ancien et contemporain, tant régulier que séculier. Il n'en manque pas qui méritent cet honneur et cet hommage rendu à leurs œuvres et à leurs mérites. Le clergé, il ne faut pas l'oublier, est l'auxiliaire et le collaborateur de l'épiscopat. Beaucoup de ses membres ont donc leur place toute marquée, dans cette collection, à la suite de l'épiscopat. Ce complément, avec le temps, donnerait un cachet plus historique et un prix inappréciable au *Canada ecclésiastique*.

Nécrologie

Nous apprenons avec chagrin la mort du Révérend Joseph Marquis, ci devant curé de L'Ange-Gardien et depuis quelques années agent de la colonisation. Il était né à Saint-Gervais, le 12 juillet 1843, et n'avait par conséquent que 57 ans et 7 mois lorsque la mort est venue le frapper.

Une maladie grave le minait depuis quelque temps ; il était tout préparé à paraître devant son Dieu.

Monsieur l'abbé Marquis était un prêtre très humble, d'une solide piété, d'une régularité parfaite, un modèle dans notre clergé Québécois. Il est allé recevoir là-haut la récompense de ses travaux apostoliques.

Nous ne pouvons aujourd'hui en dire davantage sur le compte de ce vénérable et regretté confrère qui a tant travaillé pour le bien spirituel et temporel de nos populations rurales.

M. l'abbé Joseph Marquis, Agent de la société de colonisation de Québec, décédé à l'Hôtel-Dieu le 4 février, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire, de la caisse ecclésiastique Saint-Joseph et de la société d'une messe, section *diocésaine*.

M. l'abbé Joseph-Pierre Leduc, ancien curé, décédé le 3 du courant à Saint-Benoît, diocèse de Montréal, était membre de la société d'une messe, section *provinciale*.

Monseigneur Isaac Gélinas, Vicaire Général, décédé le 28 janvier au Séminaire de Nicolet, était membre de la société d'une messe, section *provinciale*.

Calendrier

10	DIM	*vi	Sexagesime. <i>Ky.</i> du dim. I Vêp. du suiv., mém. du dim. et de Ste Scholastique. (II Vêp.).
11	Lundi	b	Les VII SS. Fondateurs, confesseurs.
12	Mardi	r	Commemoration de la Passion de N. S. J. C., <i>dbl. maj.</i>
13	Mercre.	b	Ste Geneviève, vge. (3 janv.).
14	Jeu'di	b	S. Ildefonse, év. et conf. (23 janv.).
15	Vend.	r	SS. 26 Martyrs du Japon. (5).
16	San. J.	b	Apparition de la B. V. M. à Lourdes, <i>dbl. maj.</i> (11).

Memento hebdomadaire

QUÉBEC.— Les Quarante-Heures auront lieu à Sainte-Marie de la Beauce, le 11 ; à Sainte-Justine, le 13 ; aux Ecureuils, le 15.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.